

Réf: Dossier N° : 47258

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « KONATE HOLDING »****Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI BIA SUD, A COTE DE LA
STATION SHELL, 10 BP 3402 ABJ 10**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 15 Mars 2018 reçus par Me FATOUMATA KONATE TOURE-B, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 19 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « KONATE HOLDING » .

Objet: Transport public de personnes ; Transport de marchandises; Location de véhicules ; Construction ; Import-export ; Commerce général ; Représentation commerciale ; Achat et vente de pièces détachées ; Prestation de services. Et plus généralement, la réalisation ou la promotion de toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI BIA SUD, A COTE DE LA
STATION SHELL, 10 BP 3402 ABJ 10

GERANT: Monsieur KONATE MAMADI.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-07687 du 19/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7178 du 19/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

